

En toute transparence

La défense de vos droits à l'avant-plan



Guy Bergeron
Président

Bonjour à vous, membres du SSPHQ

Le beau temps arrive et il semble que les journées de travail rallongent d'autant au syndicat. Plusieurs enjeux nous occupent, notamment, la défense de notre convention collective relativement au mouvement de personnel, ainsi que la réorganisation à la DPSSE.

Lettre à Nathalie Dubois et retour rapide de sa part

Nous avons reçu l'annonce que les RH de l'unité Acquisition de talents, pour la troisième fois consécutive, ne seront pas disponibles pour la plupart des entrevues qui auront lieu dans le cadre de la présente boucle d'affichage. Une situation qui crée des préjudices aux spécialistes, puisque les gens d'acquisition de talents sont les gardiens chez l'employeur de notre contrat de travail.

En leur absence, certaines des règles du processus de comblement des postes ne sont pas interprétées uniformément par les gestionnaires et, parmi les

problématiques que cela soulève, notons que l'embauche d'ingénieurs sur les postes 4250 persiste toujours.

Je vous invite à prendre connaissance de la [lettre transmise le 13 avril à Mme Nathalie Dubois, vice-présidente – Talents, culture et évolution](#), ainsi que de la demande que nous lui avons formulée à ce propos.

La missive a eu l'effet escompté. Une rencontre avec Mme Dubois et M. Roy, directeur du centre de service RH, a eu lieu deux jours plus tard et a résulté en l'ouverture des parties à discuter de notre dotation afin d'améliorer le processus. Un dossier à suivre...

Recours dans le dossier : Réorganisation à la DPSSE

Dans le cadre de la réorganisation à la DPSSE, et comme dans toutes les réorganisations où nous sommes appelés à intervenir, nous poursuivons toujours activement le même objectif : faire respecter notre contrat de travail afin de protéger et soutenir dûment nos membres. Les derniers mois, et plus particulièrement ces dernières semaines, nous nous sommes acharnés et avons réussi à maintenir nos acquis et même plus.

Des négociations intensives du 9 au 19 avril, où l'équipe syndicale de négociation était disponible 24/7, a permis d'éviter la mise en disponibilité de plus d'une centaine de spécialistes, évitant du coup une grande part de stress et permettant aux membres permanents de maintenir leur salaire, ainsi que les augmentations économiques et leurs échelons futurs.

Par cette réorganisation, l'employeur introduit 7 nouveaux titres d'emploi et leur descriptif de



tâches pour remplacer nombre de titres actuels. Point négatif, Hydro ajoute des postes de niveau B en région. Toutefois, les pourparlers ont mené à un accord quant à l'octroi, entre juin 2021 et juin 2023, de 50 % des postes de niveau D ouverts à la DPSSE en région, soit à Baie-Comeau, Rouyn, Québec, Chicoutimi ou Trois-Rivières.

Le 20 avril, nous avons présenté le fruit de nos négociations aux membres touchés et répondu à leurs questions. Nous jugeons avoir sécurisé nos membres quant à la suite des événements. Il reste toutefois encore du travail. Dans les prochaines semaines, nous négocierons une lettre d'entente afin que les changements de titre d'emploi se passent correctement et de façon respectueuse, en plus de poursuivre les pourparlers pour maintenir les conditions des temporaires.



Je voudrais remercier l'équipe de négociation qui s'est rapidement mise en place afin de m'appuyer dans la négociation avec Mme Lucie Dandois et ses collègues. Manon Bailargeon et Annick Landry, nos

vice-présidentes en région, ainsi que nos conseillères SCFP, Karine Rainville et Josée Aubé, ont formé une belle équipe expérimentée, efficace et soudée.

Les réorganisations chez nos gens d'environnement doivent un jour cesser, nos membres ne l'ont pas eu facile dans les dernières années avec des réorganisations répétitives.

Lettre d'entente **Équité entre temporaire et permanent**

Une Lettre d'entente négociée par la coordination pour toutes les sections locales SCFP-Hydro a été signée récemment pour permettre de corriger une disparité de traitement. Les spécialistes à statut temporaire obtiennent ainsi les mêmes avantages que les permanents quant à l'obtention de semaines de vacances supplémentaires à compter de

60 ans. Les personnes touchées ont été contactées; on peut dire que nous avons fait des heureux !

Lettre d'entente **Fin d'une discrimination**

La coordination des sections locales SCFP-Hydro a conclu une Lettre d'entente avec l'employeur pour mettre fin à une discrimination. La qualification à l'indemnité complémentaire du congé de maternité, de paternité, parental ou d'adoption a été modifiée. Dorénavant, pour obtenir l'indemnité complémentaire au Régime québécois d'assurance parentale ou au Régime d'assurance-emploi, payée par l'employeur, la ou le spécialiste devra avoir accumulé vingt semaines de service depuis sa première embauche.

Aucune requalification n'est maintenant requise entre deux congés, ce qui pénalisait principalement les femmes vivant des grossesses rapprochées. La Lettre d'entente est issue d'un grief mené par le SSPHQ au nom de l'une de nos membres. Celle-ci recevra d'ailleurs une pleine compensation. Les détails de la Lettre d'entente seront présentés à la prochaine assemblée générale, soyez-y !

Assemblée générale virtuelle **Plus fréquente, mais plus courte**

Suite au succès obtenu, l'automne dernier, lors de notre assemblée générale en mode virtuel avec la solution de Digicast, le Comité exécutif a pris la décision de renouveler l'expérience et de tenir deux assemblées générales sur l'heure du midi en 2021. Le tout est appuyé par l'analyse et les recommandations d'un comité ad hoc sur le sujet, ainsi que par le sondage tenu à l'automne 2020 lors de l'assemblée, qui démontre clairement que la très grande majorité des membres ont apprécié le mode virtuel avec ses avantages et inconvénients.



Avec la pandémie qui perdure, nous avons donc réservé les studios de Digicast en conséquence pour les mois de juin et novembre. Les assemblées générales seront donc de plus courte durée en 2021 et nous espérons une présence aussi forte de votre part. Les convocations seront acheminées prochainement et vous pourrez constater certaines améliorations effectuées par le fournisseur lors de votre participation.

Réservez donc votre heure du midi le 16 juin prochain, puisque vous dinerez en notre compagnie !



Du changement pour nos responsables politiques

Un peu plus d'un an après les dernières élections syndicales, le Comité exécutif a procédé à des changements de responsables politiques. [L'organigramme](#) a donc été modifié en conséquence.

- La responsabilité du comité Statuts et Règlements est passée de Marie-Ève St-Jean Cyr à Guy Bergeron.
- Pour le comité Défense de nos droits, c'est Gilles Cazade qui reprend la charge de Manon Baillargeon.
- Le comité Bien-être, autrefois sous Gilles Cazade, est maintenant sous la responsabilité de François Gagné.
- Le comité Mobilisation, précédemment sous Mélanie Dagenais, est dorénavant sous la responsabilité de Marc Payette.
- Pour le comité Relations de travail, c'est François Gagné qui reprend la charge de Marc Payette.

La porte d'entrée pour les services du syndicat et votre point de contact unique pour vos questions restent votre représentant syndical, communément appelé Directrice ou Directeur syndical. Surtout, n'hésitez pas à le contacter, ils sont là pour vous !

L'équipe des comités Une grande satisfaction

En tant que Président du SSPHQ, je suis particulièrement fier de nos membres de comité pour leur professionnalisme, leur énergie, leur autonomie et leur rigueur. À Nicole Héroux, Fanny Pes-Morissette, Karen Cyr, André Poulin, Lucian Craciun, Madlen Fournier et Alexandra Mailloux-Rhéaume, les membres du Comité exécutif vous disent MERCI et BRAVO, vous faites la différence dans bien des dossiers.

Une nouvelle ère Pour les spécialistes à la VPTIC

Le 6 avril dernier, le comité Force de travail a tenu sa première rencontre de suivi suite à la signature de la nouvelle lettre d'entente no. 15, telle que présentée en assemblée au mois de décembre. Conformément à l'entente, 29 employé(e)s de niveau A sur 30 de la VPTIC ont obtenu leur permanence, le 30e employé ayant démissionné. Du côté des niveaux B et C, 7 des 15 postes permanents promis ont été comblés, les autres le seront avec les prochaines boucles d'affichage.

La nouvelle entente permettra à terme la création de 200 nouveaux postes, en plus des 108 postes comblés précédemment avec l'ancienne lettre d'entente datant de 2018. Déjà, plus d'une centaine de ces postes ont été attribués.

Le dialogue va bon train pour la planification et la formation de la main-d'œuvre. L'importance de la formation continue pour le développement des compétences à l'interne et du cheminement de carrière des membres de la VPTIC est mise de l'avant. Ainsi, notre force de travail présentera plus de profondeur, ce qui



permettra de réduire le recours aux consultants dans les années à venir et d'augmenter la mobilité des membres pour un meilleur cheminement de carrière.

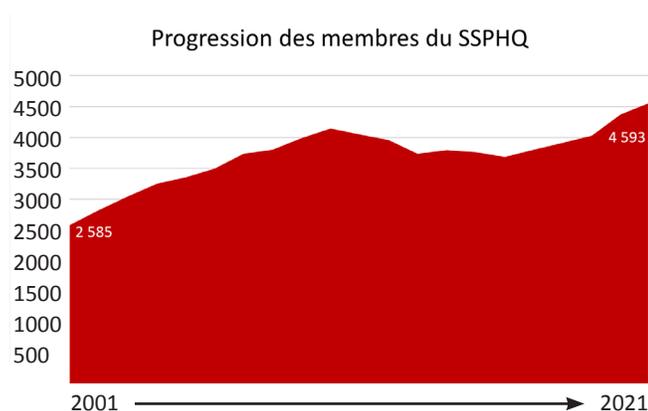
Le SSPHQ est présent Manifestation de soutien au secteur public

Le SSPHQ tient à remercier Manon Baillargeon, Marc Payette, François Gagné et notre conseillère syndicale Karine Rainville pour leur présence à Québec lors des manifestations de soutien au secteur public les 30 et 31 mars dernier. Des gens soudés qui ont fait preuve de solidarité et qui ont pris la peine de faire le voyage pour supporter le secteur public qui en a vraiment besoin.

Pour les membres qui veulent en savoir davantage sur le sujet, n'hésitez pas à joindre notre communauté Facebook, [groupe privé SSPHQ – SCFP 4250](#), nos administratrices Catherine Seers et Annick Landry ont ajouté beaucoup de matériel sur le sujet.

Le SSPHQ en chiffres

La force du nombre prend de l'ampleur au SSPHQ. Deuxième plus grand syndicat à Hydro-Québec, notre poids et notre capacité à présenter les enjeux font de nous des interlocuteurs prépondérants face à l'employeur. Cette puissance nous permet de mener de front plusieurs dossiers majeurs et de défendre avec acuité vos intérêts. Votre soutien est la source de cette énergie qui nous propulse.



Mot de la secrétaire générale



**Marie-Ève
St-Jean Cyr**
Secrétaire générale

Suivi de la fin d'année 2020... et sa conclusion

Nous venons tout juste de recevoir le projet d'états financiers au 31 décembre 2020 en provenance des auditeurs indépendants de la firme Lefebvre, Gendron, Beaulieu et Brisson S.E.N.C.R.L. Nous sommes à l'étape de la finalisation des travaux et elle comprend notamment les activités suivantes : rencontre avec l'auditeur, ajustements, présentation au comité exécutif, au conseil provincial et éventuellement à vous, membres du SSPHQ, en Assemblée générale annuelle.

L'année dernière a eu certaines répercussions sur les résultats :

- **Une augmentation des produits**, dont un montant de 510 656,17 \$ en intérêts récoltés pour un placement venu à échéance le 16 avril 2020, celui-ci ayant atteint le taux de rendement maximal cumulatif de 17 % ; à cela s'ajoute le paiement de 636 127 \$ par Hydro-Québec à titre de compensation 2019-2020, comme prévu à la lettre d'entente no 15 sur la Force de travail.
- **Une diminution des charges** reliée, entre autres, aux restrictions auxquelles nous avons été soumis, limitant les déplacements et plusieurs activités (congrès, activités syndicales, formations...).



Mot de la secrétaire générale

Bref, en marge de cet aperçu, les faits saillants vous seront exposés lors de l'Assemblée du mercredi 16 juin prochain qui se tiendra sur l'heure du dîner. Comme à l'habitude, les états financiers vérifiés pour l'année 2020 seront rendus disponibles dans la zone sécurisée des membres.

L'étape suivante : travaux des syndicats les 22-29-30 avril et 21 mai.

Placements récents

Lors de notre dernière communication, nous vous indiquions que nous réalisons des démarches afin de faire fructifier des liquidités. Plusieurs propositions ont été reçues en provenance de différentes institutions financières. Celles-ci ont été analysées et présentées au Comité exécutif du SSPHQ, une recommandation faite et adoptée. Ainsi, c'est un montant total de 1,6 M\$ qui a été placé en accord avec notre politique sur les placements.



Ces placements représentent une partie du Fonds de défense syndicale. Celui-ci est composé à partir des surplus budgétaires du syndicat, annuellement. L'automne dernier, l'Assemblée générale a voté une résolution pour doubler la cible du Fonds. Le Fonds de défense syndicale inclut aussi le fonds national de grève du SCFP.

Vos commentaires sont toujours les bienvenus, par courriel, sur Facebook ou de vive voix.

president@ssphq.org
secgen@ssphq.org

514 382-7747 ou 1 877 699-7747

Modernisation du syndicat

Deux dossiers évoluent actuellement :



- Aucun chèque n'a été émis depuis le 19 février 2021... ils ne sont pas disparus, mais presque ! Les paiements sont maintenant réalisés par dépôt direct. Les impacts sont positifs pour le syndicat : diminution des déplacements, optimisation des validations et documentation des processus en cours, diminution de l'utilisation de papier et de chèques.
- Travaux sur les données du SSPHQ en prévision d'un passage à SharePoint. Un plan d'action a été présenté et est en cours d'opérationnalisation. Nous organisons nos données et un tableau de gestion documentaire a été développé par André Poulin, le coordonnateur des services du SSPHQ. L'objectif est d'avoir une structure d'archives syndicales qui permet de conserver les dossiers en plus de rendre l'information accessible facilement au fil des années, sans recourir au papier.

Communauté SSPHQ-SCFP 4250

Un lieu d'information syndicale, de partage et d'expression.

[Facebook](#)

Réservé aux membres du SSPHQ

